

PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

LA FORMATION : « Adapter pédagogie musicale aux situations de handicap – Niveau 1 »

Durée : 21 heures

Nombre de minimum d'inscrits : 4

Nombre de places : 12

Coordination : Patricia MORREVE – 06 24 71 06 32 – patricia@formagora.fr

Programme de formation actualisé le 25/05/2026

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Cette formation propose aux participants de développer leurs capacités de recherche et d'adaptation en pédagogie. Les mises en situations et pratiques inviteront à trouver des réponses aux questions : "Quelles attitudes, quelles démarches pédagogiques, quels outils, permettent une meilleure accessibilité à la pratique musicale pour une personne en situation de handicap ?".

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE FORMATION

A l'issue de la formation et en situation professionnelle, les participants seront capables de :

- Adapter leur pédagogie aux différentes situations de handicap
- Gérer le suivi pédagogique des personnes avec handicap

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Pendant la formation, les participants développent des capacités à :

- Connaître les différentes situations de handicap dans leur rapport à la pratique musicale
- Connaître les démarches pédagogiques, les outils pratiques et le matériel adapté aux situations de handicap
- Identifier les attitudes, facteurs et outils favorisant le partage et l'accessibilité des activités d'éveil et d'enseignement musical proposées
- Concevoir des parcours pédagogiques adaptés aux personnes avec handicap
- Examiner et analyser les attitudes professionnelles, éducatives, pédagogiques et relationnelles adaptées à ces publics

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

1ère JOURNÉE : 7 heures : Connaître les situations de handicap, identifier les facteurs favorisant l'accueil de l'enfant avec handicap dans une activité en mixité. Comprendre la démarche d'éveil-créativité

Introduction de la formation

- Présentation du formateur
- Rappel des objectifs de la formation
- Présentation détaillée du programme
- Recueil des attentes et objectifs précis des participants

Eveil, handicap définitions et rappels

- Qu'est-ce que l'éveil ?
- Qu'est-ce que le handicap ?
- Quelles sont les différentes situations de handicap ?

Les différentes situations de handicap et la musique (partie 1)

- Leurs conséquences sur les plans physiques, affectif et mental
- Mises en situations de handicap fictives mais concrètes, afin de mieux ressentir et comprendre les freins et besoins de la personne avec handicap

La démarche d'éveil-créativité

- Expérimentations en atelier d'expression corporelle et vocale : comprendre la différence entre la pédagogie active et la pédagogie interactive ou d'éveil-créativité
- Réflexion sur la pertinence de ces démarches pédagogiques dans l'adaptation aux besoins de l'enfant avec handicap

Récapitulatif de la journée

- La démarche d'éveil-créativité : une attitude éducative qui favorise l'émergence du potentiel créatif de la personne et lui permet ses auto-apprentissages dans le respect de ses besoins, rythmes et limites
- Les attitudes, facteurs et outils favorisant le partage et l'accessibilité des activités d'éveil proposées

2ème JOURNEE : 7 heures : Adapter les dispositifs et méthodes pédagogiques aux situations de handicap

Dispositifs et méthodes pédagogiques adaptées aux situations de handicap

- Mises en situations fictives mais concrètes de situations de handicap dans des activités corporelles, vocales, instrumentales et d'écoute: réflexion analogique sur le vécu sonore et musical des personnes en situation de handicap
- La stimulation avec des objets : voiles, rubans, ballons en mousse, etc.
- La stimulation sensorielle : vue/non vue, toucher, ouïe /non ouïe
- Les objets du quotidien comme supports de jeu sonore /gestuel/dansé
- L'animation de séquences musicales et/ou d'apprentissage adaptées et accessibles à des situations de handicap : (simplification des consignes, des codages, révision des objectifs pédagogiques, musicalité par induction....)
- Utilisation de matériel musical et pédagogique adapté
 - Travail sur l'accessibilité aux instruments traditionnels (simplification des techniques de jeu, doigtés, repérages visuels, tenue facilitée de l'instrument, petites modifications de lutherie)
 - Recherche d'expression musicale facilitée par l'électro-acoustique, l'électronique et les interfaces numériques (tablettes tactiles, instruments midi, instruments arrangeurs...)
 - Démonstration de matériel pédagogique inspiré des pédagogies Montessori et Martenot pour l'accès facilité aux codages solfégiques
 - Orientations vers d'autres pistes d'accessibilité: (tablatures simplifiées, taille des documents et du graphisme, codage symbolique...)

Récapitulatif de la journée

- Le vécu sonore et musical de la personne en situation de handicap et les outils d'accessibilité
- Synthèse et bilan des acquis de la journée

3ème JOURNEE : 7 heures : Adapter les dispositifs et méthodes pédagogiques aux situations de handicap (suite)

Des repères théoriques et méthodologiques

- Repères d'adaptation du travail sur les différents paramètres musicaux (timbres, intensité, durée, rythme...) en fonction de certains types de handicap. (moteurs, Dys, Autisme...)
- Adapter ses objectifs et ses méthodes pédagogiques, son attitude et son mode de communication aux capacités des personnes handicapées

Identifier les facteurs favorisant l'accueil de la personne avec handicap dans une activité d'éveil en mixité

Remédiations possibles aux difficultés d'accueil en fonction des contextes

L'accueil d'un apprenant en situation de handicap dans une activité d'éveil partagée

- Accueillir et accompagner la situation nouvelle pour le groupe et la personne en situation de handicap
- Communiquer avec les parents /aidants de la personne en situation de handicap – Repères pour un accueil de qualité
- Les facteurs favorisant l'inclusion de la personne avec un handicap dans les activités musicales
- Réflexion sur les avantages et limites de l'inclusion

L'accueil d'un apprenant en situation de handicap sur un parcours personnalisé

- Exemples de dispositifs d'accueil et de parcours personnalisés avec des élèves en situation de handicap
- Identification des situations et des critères d'observation qui invitent à proposer un parcours personnalisé et adapté à la personne en situation de handicap

Partage d'expérience et études de cas selon les contextes professionnels et les structures d'enseignement musical

- Recherche et proposition de remédiations possibles aux difficultés d'accueil et/ou d'inclusion en fonction des contextes, des objectifs pédagogiques, des cursus existants...
- Exemples de dispositifs d'itinéraires personnalisés existant dans d'autres établissements.

Synthèse de la formation

- Synthèse des attitudes et dispositifs favorisant l'accueil et l'inclusion de la personne avec handicap
- Exemples de dispositifs d'accueil et d'inclusion dans des ateliers d'éveil artistique, des lieux culturels...
- Partenariats possibles avec des établissements du médico-social
- Document de synthèse avec bibliographie, webographie, discographie
- Les réseaux et ressources

Bilan de la formation

- Retour sur les attentes des apprenant.e.s
- Bilan et conclusion de la formation

Un temps d'échanges est prévu à chaque fin de séance : questions des participants et réponses du formateur.

ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS UTILISÉS

Le formateur mettra à disposition des apprenants une salle adaptée aux pratiques vocales et corporelles, et équipée pour l'écoute musicale et la vidéo-projection.

Le support de formation sera partagé à l'ensemble des participants.

PUBLIC CONCERNÉ

Musicien.ne.s enseignant.es

Intervenant.es de toutes disciplines artistiques

PRÉREQUIS

Pas de prérequis.

Aucunes connaissances sur les types de handicaps et leurs causes ne sont requises.

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Notre responsable formation étudiera les adaptations possibles pouvant être mises en place pour suivre la formation.

DÉLAI D'ACCÈS

L'accès de la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 15 jours à 2 mois selon le mode de financement.

MESURES SANITAIRES

Afin d'assurer une sécurité optimale aux participants et au formateur, l'entité bénéficiaire s'engage à respecter les mesures sanitaires mises en place dans un contexte d'endémie, d'épidémie ou de pandémie.

Si les conditions ne sont pas réunies, il sera possible de réaliser la formation en distanciel ou de la reporter.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation aura lieu au sein des locaux du formateur situés à RENNES (35) ou au sein des locaux de l'entité bénéficiaire.

•MÉTHODES :

Le formateur utilise les méthodes expositives, interrogatives, démonstratives et actives. Il apporte des apports techniques et pratiques, couplés avec des cas pratiques afin d'intégrer au mieux les nouvelles connaissances et compétences. Aussi, les participants sont invités à participer activement aux études de cas concrets, ateliers de travail, débats et mises en situation. Les cas pratiques, issus de cas réels, sont réalisés aussi bien de façon individuelle et sous-groupe pour stimuler les échanges. Debriefing individuel et collectif

ÉVALUATIONS

Modalités d'évaluation :

- Un test d'évaluation des compétences est administré auprès des participants avant l'entrée en formation.
- Une évaluation diagnostique orale est réalisée en début de formation pour recueillir les attentes des participants et vérifier que celles-ci correspondent bien aux objectifs de la formation (permettant d'éviter les mauvaises orientations et ruptures de parcours).
- Des évaluations formatives via des questions orales seront effectuées au cours de la formation.

- En fin de formation, un quizz est réalisé afin de mesurer l'assimilation des connaissances et compétences.

Modalités d'évaluation de la formation :

- A la fin de la formation, une évaluation à chaud de la formation est réalisée par les participants.

Modalités de suivi :

- Une liste des émargements sera remise à l'entité bénéficiaire ainsi qu'un certificat de réalisation.

VALIDATION / CERTIFICATION

- A l'issue de la formation, les acquis de connaissances seront évalués au regard des objectifs de la formation (QCM, quizz, mise en situation...). Une attestation de fin de formation est remise à chaque participant.
- La formation n'est ni inscrite au RNCP, ni au RS.

RÉFÉRENCES DU FORMATEUR

Les formateurs formagora sont référencés sur la base de leurs expertises dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

Pour plus de précisions sur les expertises et qualifications du formateur, merci de nous contacter.

VOS CONTACTS

Contacts utiles pour vous apporter des précisions sur les modalités techniques et pédagogiques de cette formation :

- Pour une précision technique : Emeline au 07 79 12 17 23 – emeline@formagora.fr
- Pour une précision pédagogique : Patricia au 06 24 71 06 32 – patricia@formagora.fr

INDICATEURS DE SATISFACTION ET DE PERFORMANCE POUR CE PROGRAMME

- Nombre de stagiaires formés en 2025 : N/A
 - Satisfaction globale moyenne : N/A /10
 - Note générale de la formation : N/A /10
 - Note générale moyenne attribuée aux formateurs : N/A /10

Pour plus de précisions sur les indicateurs de ce programme, merci de nous contacter.

INDICATEURS DE SATISFACTION ET DE PERFORMANCE GLOBAUX *

- Nombre total de stagiaires formés par formagora en 2025 : 1 096
- Nombre total de formations réalisées par formagora en 2025 : 144
- Nombre d'évaluations de satisfaction reçues : 1 051 évaluations
 - Satisfaction globale moyenne : 9,55 /10
 - Note générale de la formation : 9,14 /10
 - Préparation et organisation de la formation : 9,42 /10
 - Note générale moyenne attribuée aux formateurs : 9,88 /10

* Toutes formations confondues

RÉFÉRENCEMENTS POSSIBLES

OPCO, Fonds de formation des travailleurs indépendants, France Travail, Formiris, VIVEA.

Non finançable par le CPF.